

AFPA

Centre de formation professionnelle des adultes de Dunkerque www.afpa.fr













CONVENTION DE PERIODE EN ENTREPRISE

(Stage en entreprise hors statut scolaire ou universitaire)

Entre d'une part, l'Afpa

Domicilié en son établissement de

Dunkerque

Sis au

407 avenue de la Gironde, 59640, DUNKERQUE

Représenté par

FLORENCE MARTIN, en sa qualité de Directeur(trice) de centre

Le Stagiaire 12345678

> Identité dwOne DWONE

Nom d'usage

DWONE

Né(e) le 01/02/1995 à dunkerque

Inscrit en formation **DWWM**

> 31/08/2020 Depuis le

Domiciliation pour la durée de la période en entreprise

Adresse rue des champignons

> LA BAUME DE TRANSIT Ville

Code Postal 26790

Téléphone 0123456789

> Mail dwone@gmail.com

Et d'autre part l'entreprise

Raison sociale

PELLENTESQUE HABITANT MORBI INSTITUTE

Forme sociale (Capital)

EURL

Domiciliée à l'effet des présentes en son établissement de **ARBOIS**

12345678901234

SIRET Adresse

12 RUE DES CHAMPIGNONS

Ville

ARBOIS

Code Postal

39600

Représenté par

REPRES REPRES

En qualité de

DG

Engagé en la personne du Tuteur qu'elle désigne :

TUTEUR TUTEUR Identité

Nom d'usage

TUTEUR

Salarié en qualité de

TUTEUR

Qualification (éventuellemnt)

Téléphone

1234567890

Mail

tuteur@gmail.com

Etant précisé que le tuteur demeure sous le pouvoir de direction de l'Entreprise d'Accueil, il vise et signe la convention pour preuve qu'il en a connaissance.

Etant préalablement rappelé que :

Organisme de formation et membre du Service Public de l'emploi, l'AFPA accompagne les actifs, demandeurs d'emploi ou salariés tout au long de leur vie professionelle pour favoriser leur accès à un emploi durable à l'issue de formations.

La pédagogie de l'AFPA repose à la fois sur l'acquisition de conaissances et essentiellement sur l'apprentissage du geste professionnel, sue des plateaux pédagogiques qui reproduisent au plus près les conditions d'exercices d'une activité, en chantier simulé, ou en situation réelle de travail, notamment dans le cadre de périodes en entreprise prévues par les programmes de formation.

Dans ce cadre, le Stagiaire a sollicité l'Entreprise d'Accueil pour la réalisationd'une période d'application en milieu professionnel sous la résponsabilité du Tuteur.

Soucieuse de l'accès à l'emploi et de la qualification des actifs dans son dommaine d'activité, l'Entreprise d'Accueil s'engage à accueillir le Stagiaire, du 15/02/2021 au 15/02/2021

L'AFPA	LE STAGIAIRE	L'ENTREPRISE	LE TUTEUR

AFPA

Centre de formation professionnelle des adultes de Dunkerque www.afpa.fr













OBJECTIFS ET ACTIVITES PARTICULIERES DE LA PERIODE EN ENTREPRISE

(Stage en entreprise hors statut scolaire ou universitaire)

Les présentes dispositions particulières sont essentielles à la validité de la convention et à la qualité de la relation Tuteur - Stagiaire Toute modification fait l'objet d'un avenant formel.

Le Stagiaire	12345678			
Identité	dwOne DWONE			
Nom d'usage	DWONE			
	'			
PRECISIONS DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE				

Dans le cadre des mesures règlementaires prises pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, il est rappele aux parties à la conventions que les conventions de période en entreprise ne sont pas des contrats de travail. Les stagiaires ne font pas partie de la main d'oeuvre de l'entreprise et nepeuvent prendre part à un plan de continuité d'action en l'absence de leur Tuteur.

Le télétravail n'est plus la norme, mais peut-être une solution à privilégier en cas de circulation active du virus COVID-19. Lorsque le télétravail est privilégié pour la réalisation de la période en entreprise, le centre Afpa s'assure préalablement de la possibilité effective pour le Stagiaire de réaliser le stage à distance dans le respect des objectifs pédagogiques.

Lorsque l'atteinte des objectifs et la réalisation des activités par le Stagiaire impose sa présence dans les locaux ou sur les sites d'activités de l'Entreprise d'accueil, il appartient à l'Entreprise de fournir au Stagiaire un justificatif de déplacement dans les mêmes conditions que pour le Tuteur salarié

Article 16 - Organisation de la periode en entreprise

Le premier jour de présence du (de la) Stagiaire est fixé au : 15/02/2021 Le dernier jour de présence du (de la) Stagiaire est fixé au : 14/05/2021

En application du programme de formation conventionné, la période en entreprise objet de la présente a une durée de 13 semaines,

soit 455 heures.

La durée de présence du stagiaire est de :

□ 35 Heures □ 30 Heures □ Autre

Les horaires de présence du stagiaire est de :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début de journée	08H00	08H00	08H00	08H00	08H00		
Modalités (présence / télétravail)							Présence
Durée de la pause déjeuner	02H00	02H00	02H00	02H00	02H00		
Fin de journée	17H00	17H00	17H00	17H00	17H00		interdite
Modalités (présence / télétravail)							
Durée quotidienne	07H00	07H00	07H00	07H00	07H00		Infraction
				Durée hebdomadaire		35H00	

Article 17 - Moyens d'encadrement Afpa

La période en entreprise de déroule en lien avec l'équipe pédagogique qui comprend un(e) formateur(-trice) référent(e), un(e) assistant(e) technique, ainsi qu'un(e) manageur(e) de formation.

Formateur | POIX MARTINE

Tel

Mail | MARTINE.POIX@GMAIL.COM

Assistant | ANNE DISTANTI Tel | 03 28 58 86 65

Mail | ANNE.DISTANTI@AFPA.FR

Manager de formation | FREDERIC DE LECLUSE

Tel 06 08 75 45 93

Mail | FREDERIC.DELECLUSE@AFPA.FR

Article 18 - La Formation

Intitule DWWMLes objectifs de la formation sont :

- Développer la partie front-end d?une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité- Développer la partie back-end d?une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

La finalite de la formation est :

✓ Développement des compétences
☐ Qualification professionnelle
☐ Certificat ou Titre professionnel

Article 19 - Les objectifs et activités à réaliser pendant la période en entreprise

Les objectifs et activités à réaliser pendant la période en entreprise sont définis par le Formateur en lien avec le programme de formation et la progression personnelle du Stagiaire

Informations portées à l'entreprise par le Formateur :

Sur la base de la progression de la formation et des acquis du Stagiaire, les objectifs de la période en entreprise sont les suivants :

Le projet couvre obligatoirement les cométences suivantes:

Faire un bon stage

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							
Ces activités : • Demandent une attestation de formation règlementaire							
Demandent une attestation de	Homalio	ii regiementaire					
		OUI		X	NON		
Imposent une habilitation du S	Stagiaire p	oar l'Entreprise d'accueil	Imposent une h	nabi	ilitation du Stagiaire par l'Entreprise d'accueil		
		OUI		X	NON		
Comportent des travaux danger	ereux						
		OUI	N	X	NON		
		001	Ų.		NON		
		Agents chimiques et dar	ngereux (Milieu confiné		
		Agents biologiques			vibrations mécaniques		
		Rayonnements			Manutention manuelles		
		Milieu Hyperbare			Risques électriques		
		Températures extrêmes			Utilisation de machines		
		Effondrement et enseve	lissement [Travaux en hauteur		
		Appareils sous tension			Contact avec des animaux		
		Travaux avec du verre d	ou du métal en fusio	on			
Si le stagiaire est mineur, d	ate de la	déclaration de déroger é	ffectuée par l'entre	epri	se		
-			'inspection du trav		•		
The state of the s							
Par convention, l'Entreprise d'a	accueil s	'interdit d'affecter le Sta	agiaire à les activ	ités	s soumises :		
à la délivrance d'une habilitation dont l'Afpa n'a pas été préalablement informée							
• à des obligations spéciales de sécurité pour lesquelles le Tuteur affecté au Stagiaire n'a pas une formation,une qualification,							
une attestion de capacité ou une habilitation à minima équivalente à celle qui devrait être délivrée au Stagiaire.							
Toute activité au contact de l'amiante est interdite.							
Fait en 3 exemplaires originaux, dans le centre Afpa, à la date de signature par le directeur du centre							
L'AFPA	LE STA	GIAIRE	L'ENTREPRISE		LE TUTEUR		
	LL 0170	517 til t =	E ENTINE! NIOE				

En considération de quoi l'Entreprise d'Accueil fera réaliser au Stagiaire tout ou partie des activités et tâches suivantes :

AFPA CENTRE DE FORMATION DE DUNKERQUE



407 Avenue de la Gironde 59640 DUNKERQUE

PELLENTESQUE HABITANT MORBI INSTITUTE **12 RUE DES CHAMPIGNONS**

Tel: 03 28 58 86 65 Fax: 03 28 58 86 89

www.afpa.fr

39600 ARBOIS

Dunkerque le, 10 février 2021

Affaire suivie par : Frédéric DELESCLUSE

Tél: 03 28 58 86 65 Fax: 03 28 58 86 89

OBJET: Conventions de stage en entreprise.

Madame, Monsieur

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint:

Une convention pour la période d'application en entreprise, en 3 exemplaires. Vous voudrez bien me retourner 2 des exemplaires, dûment signés et revêtus de votre cachet, avant le début du stage

Des feuilles de présence en entreprise à remplir (suivant modèle joint) et à nous retourner impérativement chaque vendredi au plus tard le lundi suivant, par fax (03.28.58.86.89) ou par mail (anne.distanti@afpa.fr), afin d'établir la paie du stagiaire.

Concernant

dwOne dwOne

qui effectue sa période d'application en entreprise, du 15/02/2021 au 14/05/2021.

En lien avec la crise sanitaire, un arrêt de la PAE par l'entreprise est toujours possible en cas de confinement de l'entreprise ou d'accentuation des mesures sanitaires sans que cela ne contrevienne à la convention de stage. Par ailleurs, la mise en oeuvre de période en entreprise à distance reste possible pour les activités compatibles avec cette modalité, sous réserve de l'encadrement effectif des stagiaires et d'équipements adaptés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Frédéric DELESCLUSE Manager de Formation